

## La Ville de Magog adopte son programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025

**Magog, le 4 octobre 2022** – Les membres du conseil municipal de la Ville de Magog ont procédé, hier soir, à l'adoption du programme triennal d'immobilisations (PTI) 2023-2024-2025.

Le PTI est un outil de planification qui regroupe un éventail de projets que la Ville a l'intention de mettre en œuvre ou de finaliser au cours des trois prochaines années, selon les priorités de développement et les ressources financières disponibles.

La Ville de Magog prévoit des investissements de l'ordre de 88,4 M\$ pour les années 2023 à 2025. Ils sont répartis comme suit :

- 41,4 M\$ en 2023
- 23,4 M\$ en 2024
- 23,6 M\$ en 2025

Il s'agit du premier PTI adopté par le conseil municipal actuel. La mairesse de la Ville de Magog, M<sup>me</sup> Nathalie Pelletier, affirme que les élus ont travaillé en étroite collaboration avec l'équipe de direction. « Nous avons rapidement atteint un consensus pour définir les priorités d'investissement. Les défis à relever dans les prochaines années sont nombreux. Nous devons investir des sommes importantes dans un contexte d'inflation et de pénurie de main-d'œuvre. Le projet de déviation des eaux usées du secteur Omerville vers la station d'épuration de Magog est également amorcé. Il s'agit d'un projet chiffré à plus de 50 M\$, soit le plus important projet réalisé à ce jour sur le plan financier par la Ville de Magog. Nous devons également continuer à entretenir nos infrastructures. Tout ça en améliorant le milieu de vie de nos citoyens et en développant la ville sur les plans résidentiel, commercial et industriel selon une vision qui tient compte de la protection de l'environnement. Je félicite le travail de notre équipe de direction qui a travaillé les budgets d'investissement en respectant les enveloppes budgétaires établies. Chacun a fait preuve de rigueur pour s'assurer que les projets aient le moins d'impact financier pour les citoyens. »



Chaque année, les priorités d'intervention sont ciblées en fonction des orientations stratégiques de la Ville de Magog. Pour l'élaboration du PTI 2023-2024-2025, les élus ont misé sur des projets qui priorisent la pérennité et l'entretien des infrastructures, la bonification de l'offre aux citoyens et le développement de la ville dans le respect de l'environnement. « Malgré les projets majeurs que nous devons réaliser dans les prochaines années, je suis fier de dire que nous arrivons à maintenir une bonne santé financière et à respecter notre Politique de gestion de la dette », affirme le président de la Commission des finances, M. Samuel Côté.

Les investissements prévus pour les trois prochaines années sont équilibrés parmi différents secteurs d'intervention. Le PTI 2023-2024-2025 assure une diversité dans les projets qui seront réalisés. Il permettra à la Ville de Magog de maintenir ses actifs et de répondre aux besoins du plus grand nombre de citoyens. Parmi les projets stratégiques majeurs prévus, notons :

- Les travaux des eaux usées du secteur Omerville vers la station d'épuration de Magog;
- La réfection d'une partie de la toiture et de la maçonnerie de la Bibliothèque Memphrémagog;
- La réalisation d'analyses, d'études et de plans et devis pour prioriser les interventions à la plage des Cantons (en fonction du Plan directeur des parcs et des espaces verts);
- La réfection et l'ajout d'infrastructures sportives au parc Maurice-Théroux (rue Édouard Est);
- Le prolongement des infrastructures dans le parc industriel pour accueillir de nouvelles entreprises.

Le PTI est disponible sur le site Internet de la Ville de Magog à [ville.magog.qc.ca/pti](http://ville.magog.qc.ca/pti).

Le budget de fonctionnement de la Ville de Magog sera adopté en décembre 2022.

- 30 -

**Source et information :**

Direction des communications et des technologies de l'information  
Ville de Magog  
819 843-3333, poste 444

